

AVIS AU PUBLIC

Commune de Villers sur Coudun

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET ARRETE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de Villers sur Coudun par arrêté n° 13-2025 en date du 24 avril 2025 a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet arrêté du plan local d'urbanisme de la commune.

Monsieur André DIETTE, Fonctionnaire du ministère de l'intérieur en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens.

L'enquête se déroulera, en Mairie, siège de l'enquête, pour une durée de, 31 jours consécutifs, du lundi 19 mai 2025 jusqu'au mercredi 18 juin 2025, à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dispositions du projet arrêté de Plan Local d'Urbanisme et des avis des personnes publiques consultées, sur support papier ou informatique en mairie, ainsi que sur le site internet à l'adresse suivante :

- <https://www.villerssurcoudun.fr/urbanisme>

Il pourra consigner ses observations sur le Registre d'Enquête Publique déposé en Mairie ou les adresser par écrit à l'intention du Commissaire Enquêteur, Mairie de Villers sur Coudun, 40, rue Saint-Jean 60150 Villers sur Coudun. Il sera également possible de faire parvenir ses observations par courrier électronique, à l'adresse suivante : urbanisme@villerssurcoudun.fr

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la Mairie de Villers sur Coudun les

- Lundi 19 mai 2025, de 15h00 à 18h00
- Mercredi 04 juin 2025, de 9h00 à 12h00
- Samedi 14 juin 2025, de 9h00 à 12h00
- Mercredi 18 juin 2025, de 14h00 à 17h00

Après clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en Mairie, pendant un an.

Le Maire,
Antoine BARBET